

Chapitre 4.

4-1 Education

Un vrai audit de l'éducation doit enfin être fait et publié dans notre pays. Le palmarès des universités de Shanghai pointe le manque de résultats de notre système éducatif ce qui devrait attirer notre attention.

4-4 Formation

Le droit à la formation continue (DIF) devrait être plus souple afin que chaque personne puisse décider de son orientation professionnelle. Trop d'entreprises (surtout des grands groupes) verrouillent le DIF en ne permettant que quelques formations liées à un catalogue maison.

L'assouplissement des Validation Acquis par l'Expérience. Selon les académies (et la réputation de leurs écoles) les VAE peuvent devenir un vrai parcours du combattant sans parler du coût et de la durée sans raison effective. La France accorde un place trop importante aux diplômes alors que les anglo-saxons privilégies les expériences. Nous devrions bâtir un système intermédiaire reposant sur un VAE rapide et fiable.

4-5 Culture et nouvelles formes de communication

L'apport des nouvelles technologies a considérablement accéléré le savoir. Il faut augmenter la formation des intervenants en école (maîtres, professeurs, formateurs) afin qu'ils soient au fait des nouveaux métiers et des outils que devront utiliser leurs élèves. Il est encore rare de voir associé la culture et la technologie dans les projets scolaires.

4-6 Jeunesse et sport.

Il faut favoriser la participation et l'engagement des bénévoles, pierre angulaire du système sportif français que se soit pour l'encadrement, la formation, l'organisation d'événements sportifs. En accélérant la création d'un statut du bénévole, lui permettant de faire valoir des formations, des VAE ou l'intervention dans l'éducation nationale ou dans les structures sportives fédérales. On constate depuis quelques années une forte diminution du nombre de bénévoles qu'il faut enrayer. *(Repris dans le chapitre 7-13 Vie associative et bénévolat)*

Le sport de masse est également un vecteur de sociabilité et de prévention (santé mais aussi sociale). Chacun à son niveau doit trouver les aides et les informations pour sa pratique sportive. Encadrée ou non. Il est assez dur à l'époque actuelle de connaître les sommes que draine le sport professionnel et que dans le même temps des personnes qui ne sont que des « sportifs du dimanche », se voient refuser l'accès aux équipements sportifs et ne puissent que très rarement bénéficier de conseils sur leur pratique faute d'interlocuteurs. Par exemple le certificat médical

d'aptitude sportive devrait être gratuit. Il n'est aujourd'hui, en théorie, pas remboursable par la sécurité sociale. On préfère réparer que prévenir.